

# CONSULTATION NATIONALE DES 6/18 ANS du 15 octobre 2020 au 1<sup>er</sup> mars 2021

unicef   
pour chaque enfant



Les plus concernés par une situation sont ceux qui la vivent...   
**ÉDUCATION, LOISIRS, SANTÉ, SÉCURITÉ, ESPACE PUBLIC, VIE QUOTIDIENNE :**  
Écoutons comment les enfants et les adolescents vivent leurs DROITS au  
quotidien en France et dans leur ville.

# Qu'est-ce que la Consultation nationale des 6/18 ans d'UNICEF France ?

Depuis 2013, plus de 80 000 enfants et jeunes ont déjà donné leur avis sur l'exercice de leurs droits en France ! UNICEF France a en effet conçu la Consultation nationale des 6/18 ans afin de mesurer l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant au quotidien. Elle permet aux enfants et aux adolescents de s'exprimer et de prendre part aux décisions qui les concernent, puisque **les résultats et analyses issus de cette enquête permettent ensuite d'orienter les politiques publiques enfance et jeunesse.**

Sur la base d'un **questionnaire réparti en quatre thématiques** (mes droits - ma vie de tous les jours - mon éducation, mes loisirs - ma santé), UNICEF France constitue à chaque édition de nouveaux indicateurs permettant d'analyser en profondeur un sujet : les inégalités sociales et la privation des moins de 18 ans en 2013, le malaise adolescent en 2014, le lieu de vie comme marqueur social en 2016, et les inégalités et relations filles/garçons en 2018.

Pour cette nouvelle édition, la Consultation nationale s'intéressera particulièrement à la perception des enfants et jeunes concernant **LEUR ÉDUCATION ET LEURS APPRENTISSAGES.**

## Quand ?

**La 5<sup>ème</sup> Consultation nationale des 6/18 ans se déroulera du 15 octobre 2020 au 1<sup>er</sup> mars 2021.**

Inscrivez votre Ville ou structure dès maintenant sur <https://my.unicef.fr/inscription-consultation>

## Qui ?

Les enfants et adolescents de 6 à 18 ans, habitant en **France métropolitaine et en Outre-Mer.**

## Où ?

Dans les écoles, collèges, lycées, centres de loisirs, accueils périscolaires, espaces jeunes, centres sociaux, associations ou à la maison...

## Quels outils ?

- Une **plateforme en ligne** [www.jeparledemesdroits.fr](http://www.jeparledemesdroits.fr)
- Des **questionnaires papier** (ces questionnaires sont fournis par UNICEF France, sur demande à l'inscription)
- Des **affiches**
- Un **dossier pédagogique** (pour accompagner le remplissage du questionnaire, créer des ateliers participatifs autour du projet...)
- Des **supports adaptés pour restituer les résultats** de la Consultation nationale aux enfants et jeunes
- Une **page portail** permettant de télécharger rapports, infographies, vidéos : [www.unicef.fr/consultation](http://www.unicef.fr/consultation)

Pour plus d'informations : [www.myunicef.fr](http://www.myunicef.fr) / [www.jeparledemesdroits.fr](http://www.jeparledemesdroits.fr)  
ou contactez-nous directement à : [consultation.nationale@unicef.fr](mailto:consultation.nationale@unicef.fr)



# Mode d'emploi

## 1 L'inscription

La Ville ou la structure participante s'inscrit en ligne sur <https://my.unicef.fr/inscription-consultation> **avant le 15 septembre 2020** (date limite pour la commande des questionnaires papier).

Il est possible de s'inscrire après cette date si les enfants et jeunes participent uniquement via le questionnaire en ligne.

## 2 La participation à la Consultation

**Du 15 octobre 2020 au 1<sup>er</sup> mars 2021**, les enfants et adolescents répondent aux 160 questions de la Consultation, portant sur 4 thématiques. Deux possibilités pour participer :

- sur le site [www.jeparledemesdroits.fr](http://www.jeparledemesdroits.fr)

- par **questionnaire papier**

## 3 Le recueil des données

Les questionnaires papier seront à renvoyer par colis **avant le 8 mars 2021**. Tout envoi reçu au-delà de cette date ne pourra être pris en compte dans l'analyse.

Une fois la Consultation nationale des 6/18 ans terminée, les données sont recueillies, saisies et analysées. Les Villes ou structures engagées peuvent obtenir les résultats spécifiques détaillés liés à leur territoire, sous réserve d'avoir fait renseigner au moins 200 questionnaires et de pouvoir être identifiées par un code postal ou établissement.

## 4 Le rapport

UNICEF France élabore avec ses partenaires un **rapport** comportant une analyse sociologique et statistique des données obtenues.

Une problématique saillante est choisie à chaque publication du rapport « Écoutons ce que les enfants ont à nous dire ». Il s'agira pour l'édition 2020-2021 du thème de **L'ÉDUCATION ET DES APPRENTISSAGES**.

Ce rapport sortira au deuxième trimestre 2021.

## 5 Le contrat moral

Il est demandé aux collectivités et partenaires qui s'engagent dans cette 5<sup>ème</sup> édition de la Consultation nationale de faire des enfants et des jeunes participants des **destinataires prioritaires des résultats qui seront partagés à l'issue de l'exercice et des mesures concrètes qui seront prises localement pour y répondre**. La parole des enfants et des jeunes ne peut être demandée que si elle est entendue et prise en compte.

## L'anonymat

L'anonymat des questionnaires garantit la préservation de l'identité et des réponses de chaque enfant. Seuls des renseignements d'ordre général (âge, genre, ville...) seront à préciser.



# Quels résultats concrets ?

Depuis 2013, les résultats et analyses des quatre éditions de la Consultation nationale des 6/18 ans sont devenus, pour UNICEF France, des outils de plaidoyer précieux dans la promotion et la bonne application de la Convention internationale des droits de l'enfant en France.

Cette matière permet d'informer les décideurs locaux et nationaux pour une meilleure orientation des politiques publiques en faveur des enfants et adolescents. Voici quelques exemples des actions menées sur la base de ces résultats.

## Au niveau national par UNICEF France

- Remise de chacun des quatre premiers rapports de la Consultation nationale aux **ministres** en charge des problématiques concernées.
- Information systématique de tous les **parlementaires** afin de leur faire prendre conscience des enjeux dont ils doivent tenir compte dans leur fonction de législateurs.
- Information de la **presse nationale et régionale** de la publication et des constats des rapports « *Écoutons ce que les enfants ont à nous dire* » afin de sensibiliser le plus grand nombre.
- Campagne d'interpellation au moment de l'**élection présidentielle** de mai 2017 sur la situation des enfants en France et en particulier dans les quartiers prioritaires (rencontre avec les équipes de campagne, interventions lors de réunions publiques...).
- Mobilisation locale des candidats aux **élections législatives** de juin 2017 sur la base des recommandations portées par l'UNICEF.

## Au niveau local par UNICEF France et les collectivités elles-mêmes

- Mise en place d'**ateliers participatifs** autour des thématiques de la Consultation nationale en présence et en discussion avec les acteurs éducatifs, agents municipaux et élus locaux.
- Relais des résultats dans la **presse spécialisée** (territoriale, sociale, enfance/ jeunesse...) et grâce au réseau de l'Association des maires et présidents d'intercommunalités de France, partenaire d'UNICEF France.
- Envoi des résultats nationaux à l'ensemble du réseau des **collectivités partenaires** d'UNICEF France, Villes et Départements amis des enfants.
- Envoi des **résultats locaux détaillés** à chaque collectivité ayant pris part au projet et ayant un nombre significatif de participations.
- Prise en compte des résultats de la Consultation nationale par les élus locaux pour élaborer des projets éducatifs de territoire ou des diagnostics locaux afin de **mettre en œuvre des politiques nouvelles** en faveur des enfants et des jeunes.
- Accompagnement de l'émergence de **groupes de travail spécifiques sur l'égalité de genre** dans les espaces publics et notamment les cours d'école suite au rapport paru en 2018.
- Prise en compte des analyses des quatre Consultations nationales dans l'élaboration des **recommandations faites aux Villes amies des enfants** partenaires UNICEF pour le mandat 2020/2026.

